

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU LUNDI 18 MARS 2024

Président : Mr Philippe AMADUBLE

Présents :

Mmes Agnès BERNARDO AFONSO - Mireille VALENTIN –
MM. Anthony ARCHIMBAUD - Thierry BAPT - Jacques BOURDAROT - Jean-Paul CHASTAGNIER – Jean-François CLEMENT - Cédric GILBERT - Christian HOMETTE - -Pierre LEVADOUX - Yves MAIGNOL— - Tahir TERRASSE –

Assiste à la réunion :

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui fait fonction de secrétaire de séance
M. Michel THOME – Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage

Excusés :

Mme Annaëlle VIVET
MM. Jean-Pierre GARDIEN - Didier JARRIGE - Miguel GONZALEZ - Laurent OLEOTTO - Adrien RIGAUD - Sylvain SERTILLANGE - David THURET

Le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 15 janvier 2024 et celui du bureau du 4 mars 2024 sont adoptés sans aucune observation.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Comex

Procès-verbal des réunions du 18 janvier 2024 – du 15 février 2024

LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Courrier de Mr Vincent NOLORGUES – Président de la LF.A.

Concernant le port de casques ou d'équipements et vêtements sous prétexte médical, seule la direction médicale de la F.F.F. est compétente pour accorder une dérogation relative au port du casque ou de collants (ni les Commissions de Ligue et de District, ni également l'arbitre ou le délégué).

Un dossier médical complet doit être envoyé par courrier par le demandeur (licencié(e) et/ou le club qui ne doit pas lire le dossier médical) à la direction médicale de la F.F.F.

Plateforme Groupe GTP

Les Districts et les clubs auront accès à la billetterie de Paris 2024 dès le début de mois de mars avec la « Plateforme Groupe GTP ». Cette dernière permettra de sélectionner les billets pour les tournois de football féminin et masculin en région (Bordeaux – Lyon – Marseille – Nantes – Nice et Saint-Etienne)

Logiciel Football Animation et Loisir – déploiement de l'outil informatique

Un webinaire se déroulera le jeudi 20 juin 2024 pour la présentation de l'outil.

Formation des arbitres et arbitres assistants de club

Liens pour les formations élaborées par la Direction de l'arbitrage pour que les dirigeants de clubs puissent devenir arbitres assistants de clubs et/ou arbitres de clubs.

A l'issue de la formation « arbitres assistants de clubs », les personnes qui l'auront suivie auront la capacité d'assister sur les compétitions de leur club pour lesquelles des arbitres assistants ne seraient pas désignés ou dans le cas où un arbitre assistant officiel ne se présenterait pas.

A l'issue de la formation « arbitres de clubs », les dirigeants formés seront prioritaires pour arbitrer les matches de leur club sur lesquels des arbitres officiels ne seraient pas désignés ou dans le cas contraire où un arbitre officiel ne se présenterait pas.

Bureau Exécutif

PV des réunions du 11 janvier 2024 – 1^{er} février 2024

A noter dans le procès-verbal du 1^{er} février 2024 que pour l'édition 2025 de la journée des Débutants, le bureau Exécutif a validé les orientations proposées, à savoir :

- La priorité de l'opération aux catégories U6-U7 avec dotations fédérales (goodies)
- La possibilité pour les Districts qui le souhaitent de maintenir l'action pour les U8-U9 sans dotations fédérales.
- L'obligation d'organiser les rassemblements le jour J ou après le jour J de la date nationale qui sera programmée (cahier des charges en construction)
- L'organisation de 2 sites prestigieux par la LFA (appel à candidatures à venir)

Identification des éducateurs responsables d'équipe

Rendre obligatoire dès la saison 2024-2025 l'identification des éducateurs responsables d'équipe par les clubs engagés dans toutes les rencontres proposées sur le module FAL

D'envisager cette obligation à compter de la saison 2025-2026 pour les compétitions de jeunes, dans l'attente du développement informatique attendu sur le module compétitions.

Séminaire des Directeurs-Directeurs – responsables administratifs des Districts.

Mme Laurence DALLE – Directrice – fait un bref compte rendu du séminaire auquel elle a participé les 14 et 15 mars 2024 à Clairfontaine.

Elle précise que c'est une première.

Séminaire enrichissant et à renouveler.

INFORMATIONS DE LA LIGUE

Licences :

Au 02 mars 2024, la Ligue compte 284 307 licenciés (contre 261 510 licenciés la saison dernière à la même époque) – soit une hausse de 8.72 %

Relevé financier n°3

Les clubs ont jusqu'au 21 mars 2024 pour régler le 3^{ème} relevé financier de la Ligue

Coupe de France

Mr Philippe AMADUBLE rappelle que les changements multiples sont autorisés lors des deux premiers tours pour trois joueurs.

A partir du 3^{ème} tour et jusqu'au 5^{ème} tour, à compter de la saison prochaine, 5 changements seront autorisés.

INFORMATIONS DIVERSES

Logiciel F.A.L.

Mr Anthony ARCHIMBAUD fait un compte rendu de la réunion qui s'est déroulée au District de l'Allier le 16 février 2024 concernant la mise en place du logiciel F.A.L.

La secrétaire, Mme Angélique BERTHEOL, et Yves MAZET – membre de la Commission des Enfants et Jeunes étaient également présents.

Ce logiciel permettra de limiter des mails. Les inscriptions pourront se faire directement par ce logiciel.

Les clubs pourront au moment de l'inscription en ligne mettre leurs éducateurs de chaque catégorie, les disponibilités des terrains.

Ce logiciel sera mis en place dès la saison 2024-2025 sur certaines catégories.

Une information sera donnée aux clubs.

Journée Foot Loisir à la TOUR D'AUVERGNE

Le Président rappelle que dans le cadre du projet « TOUTES FOOT » proposée par le District à la FFF, un après-midi destiné aux féminines, licenciées ou non, a été organisée au gymnase de la TOUR D'AUVERGNE. Le thème était la féminisation des clubs via le foot loisir.

Après des informations sur le district et la présentation des tâches pouvant être confiées à des jeunes filles ou des femmes dans les clubs, une trentaine de féminines ont pu s'initier au Fit Foot – au foot en marchant – et au Golf Foot.

Mr Philippe AMADUBLE présente aux membres du Comité de Direction la vidéo qui a été faite pour cette action, qui servira de support au dossier du District.

Remerciements à la municipalité de la TOUR D'AUVERGNE – au club de SANCY CHAVANON pour l'excellent accueil.

Cette action va être reconduite sur le secteur du Livradois et les Combrailles.

FAFA EMPLOI

Pour la saison 2023/2024, un seul dossier Fafa EMPLOI est accordé par District.

Concernant le District du Puy de Dôme, le club de l'U.S. VIC LE COMTE s'est positionné.

Mme Laurence DALLE fait part qu'elle a reçu le club pour leur donner tous les renseignements et pour les aider dans l'élaboration du contrat de travail.

Réservation de salle

Suite aux problèmes de réservation de salle pour une visio dans le cadre d'une Commission de Discipline avec le District de la Loire, le Président rappelle que pour toute utilisation de salle et de matériel informatique comme les écrans, une demande officielle doit être faite auprès de la Direction et en cas d'absence, auprès du Secrétariat.

Commission de délégués

Mr Jean-Paul CHASTAGNIER rappelle que la demande de délégués doit obligatoirement passer par la Commission des Délégués.

Licences :

Au 17 mars 2024, la District compte 23 607 licenciés (contre 21 850 licenciés la saison dernière à la même époque) – soit une hausse de 8.04 %

Désignations des nouveaux arbitres

Suite aux nombreux nouveaux stagiaires arbitres et afin qu'ils puissent faire leur nombre de match requis au regard du Statut de l'arbitrage, les membres du Comité de Direction décident de mettre des arbitres assistants à partir des quarts de finale des coupes Seniors et également sur certaines rencontres de Départemental 1 – 2 et 3.

Les arbitres assistants seront réglés par la Caisse de péréquation s'il n'y a pas eu de demande officielle d'un des clubs en présence.

B.M.F. en apprentissage

Le Comité de Direction valide le renouvellement d'un B.M.F. en apprentissage au sein du District pour la saison 2024/2025.

Massmailing

A compter du 2 avril 2024, l'envoi en masse à x destinataires ne sera plus possible par Office 365.

A partir de cette date, tout mail envoyé via Microsoft Outlook à plus de 100 contacts externes sera bloqué et le District devra se doter d'un outil Massmailing et ne plus passer par Office 365.

Suite aux différentes solutions existantes sur le marché, le Comité de Direction valide l'adhésion à BRAVO au tarif de 19 € H.T. par mois

Référent V.O.R.

Mr Cédric GILBERT, référent V.O.R. pour le District du Puy de Dôme, informe le Comité de Direction de l'avancé de cette opération.

Au mois de mars, 422 clubs de la LauraFoot ont reçu un mail d'information (31 clubs de Ligue ont répondu favorablement)

Au niveau District – 56 clubs ont reçu le mail d'information (4 clubs sont inscrits)

Affiche

Le Comité de Direction valide la fabrication d'affiches PVC 42 cm x 60 cm qui seront offertes aux clubs avec le texte suivant :

PAPA – MAMAN
N'oubliez pas
Nous ne sommes que des enfants
Le Football n'est qu'un sport, un jeu
Je suis là pour m'amuser
Adversaires et coéquipier(e)s sont mes ami(e)s
C'est mon match
L'arbitre est un être humain
Ce n'est pas la Coupe du Monde
Je vous aime

Pré-Projet de fusion

Le Comité de Direction valide le pré-projet de fusion entre les clubs de l'A.S. CHARENSAT et l'A.S. MONTEL VILLOSANGES.

Médailles de Ligue

Les membres du Comité de Direction valident les médailles de Ligue pour la saison 2023/2024 suivantes :

ARGENT

- Cyril VERDIER – Commission Départementale de l'Arbitrage
- Hocine OUMEZZAOUCHE – arbitre

- Fernand DOS SANTOS COELHO – CLERMONT Portugal
- Bertrand BLANCHARD – CLERMONT FRANC ROSIER
- Stéphane PERRIER – Commission Appel
- Julien GATIGNOL – SANCY CHAVANON
- Laurent OLEOTTO – DÔMES SANCY
- Tahir TERASSE – membre du Comité de Direction
- Sylvain SERTILLANGE - membre du Comité de Direction

Vermeil

- Jean-Paul CHASTAGNIER – membre CD
- Jean-Noël AMBLARD – CHEMINOTS DE GERZAT
- Joël LAURENT – Commission Départementale de l'Arbitrage
- Annick JOUVE – CEBAZAT SPORTS

or

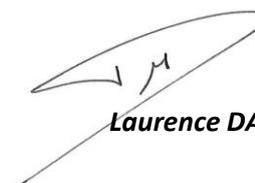
- Jean Paul MORERE – A.I.A. – FOOT ENTREPRISE

Commission du Statut de l'Arbitrage

Mr Christian HOMETTE commente la liste des clubs en infraction au 29 février 2024 avec le Statut de l'arbitrage.

**Prochaine réunion
Lundi 27 mai 2024**

La secrétaire de séance :



Laurence DALLE

Le Président :



Philippe AMADUBLE

